Image not found or type unknown

Le recrutement sur mission pratiqué par les ssii est il légal?

Par **benji92340**, le **15/04/2014** à **15:10**

Bonjour à tous, je suis nouveau ici et je voulais savoir si le recrutement sur mission pratiqué par les ssii est légal? Correspondrait il à un travail dissimulé? (et si oui des textes de loi? et ou des jurisprudence allant dans ce sens?)

PS : le recrutement sur mission correspond au fait que la SSII fait passer au consultant des entretiens chez le client avant de leur proposer un contrat CDI.

Merci d'avance de votre réponse.

Par **P.M.**, le **15/04/2014** à **17:03**

Bonjour,
Tant que ça reste au niveau de l'entretien, je ne vois pas où il pourrait y avoir travail dissimulé et ce qui pourrait l'interdire, pas plus que lorsqu'il se déroule directement avec l'employeur...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés